



POSTULAT URGENT

Auteur Manfred Schmid, CVPO, Niklaus Furger, CVPO, Urs Juon, CVPO, et Alex Schwesternmann, CSPO
Objet Intempéries de l'hiver 2018: financement des travaux de réfection des routes cantonales
Date 05.03.2018
Numéro 5.0308

Actualité de l'événement

Dégâts dus aux intempéries de l'hiver 2018.

Imprévisibilité

Dégâts dus aux intempéries.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Villages coupés du monde.

Durant les mois de janvier et février de cette année, les intempéries ont occasionné de lourds dégâts aux voies de circulation dans le canton du Valais.

D'après les rapports des médias et les déclarations du service concerné, la facture pourrait atteindre 30 millions de francs.

L'état déplorable des routes du canton date de plusieurs décennies, et de tels événements climatiques font clairement apparaître ces manquements.

Des investissements répétés dans nos voies de circulation sont donc urgemment nécessaires, sans quoi des villages de montagne entiers, comme Zeneggen par exemple, risquent de se retrouver soudainement coupés du monde.

Conclusion

Nous invitons le Conseil d'Etat à réparer sans tarder les dégâts que les intempéries ont causés dans l'ensemble du réseau routier du canton, afin d'assurer et garantir l'accès à tous les villages. Le financement de ces travaux doit se faire au travers d'un crédit complémentaire urgent et non via le budget d'entretien ordinaire du canton du Valais.